



COMMUNIQUÉ

Joliette, le 16 octobre 1997 - Suite à la tenue de l'assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) le 16 septembre dernier, la direction souhaite informer ses membres et toute la population de la composition de son nouveau conseil d'administration. Douze administrateurs ont été élus ou confirmés dans leurs fonctions.

Il s'agit de **M. Daniel Benny** du groupe *Action Écologie* de Saint-Jean-de-Matha, **Mme Monique Corbeil** des *Amis de l'environnement de Brandon*, **M. Guy Roy** de *La Bande à Bonn'Eau* de Lanoraie, **M. Réjean Bélanger** du groupe *Éco-Bayolle* de Sainte-Élisabeth, **M. Gaston Hénault** du *Regroupement Vert de Sainte-Geneviève-de-Berthier*, **Mme Monique B. Olivier** du *Comité de suivi environnemental des activités industrielles du grand Joliette*, **Mme Paule Dalphond** des *Ateliers Les Recycleurs* de Saint-Jean-de-Matha, **M. Daniel Tessier** du *Conseil central CSN*, **M. Benoit Héroux** de *Récupération Nord-Ben Inc.*, **M. Robert Morin** de la *Municipalité de Saint-Jean-de-Matha*, **Mme Suzanne H. Fortin** de Joliette et **M. Henri-Louis Bourdages** de Rawdon.

Le conseil d'administration du CREL s'est réuni le 8 octobre et a désigné les cinq personnes suivantes comme membres de son comité exécutif:

- M. Guy Roy, président
- Mme Suzanne H. Fortin, 1ère vice-présidente
- M. Réjean Bélanger, 2e vice-président
- M. Benoit Héroux, secrétaire
- M. Daniel Tessier, trésorier

Le CREL est un organisme sans but lucratif qui travaille depuis six ans à l'amélioration de l'environnement lanauois. Que ce soit en gestion de l'eau, en éducation relative à l'environnement, en agroenvironnement, en gestion des déchets ou en d'autres domaines de l'environnement, le CREL se veut le véhicule des préoccupations environnementales de ses membres.

- 30 -

Source: Gilles Côté
Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
756-0186